

## SYNDICAT PENITENTIAIRE DES SURVEILLANTS

### CORPS D'ENCADREMENT ET D'APPLICATION

#### CD MONTMEDY

Le: 15 AVRIL 2026

## Mme la Députée nous répond

À la suite du courrier que nous avons adressé à Madame la députée de la circonscription dont dépend notre établissement, nous avons reçu une réponse concernant notre situation. Celle-ci dénonce elle-même nos conditions de travail, tant sur le plan des moyens humains que matériels.

Nous nous réjouissons qu'enfin, au sein des plus hautes instances, il ait été constaté que les agents de notre établissement sont en souffrance depuis bien trop longtemps.

Nous sommes, et resterons, quoi qu'il arrive, une organisation syndicale qui fera le maximum pour améliorer et défendre la voie du surveillant.

Nous vous laissons le soin, à la suite de ce communiqué, de prendre connaissance du courriel reçu de Madame la députée, ainsi que du courrier qu'elle a adressé au Garde des Sceaux.

Objet : Situation du centre de détention de Montmédy

Monsieur le secrétaire,

J'ai bien reçu votre courrier relatif aux graves difficultés du centre de Montmédy. Mes attachés parlementaires me représentaient le 3 mars, devant le centre, lors de la manifestation et je m'y suis rendue personnellement le jeudi 19 mars, d'une part pour apporter mon soutien aux personnels suite aux agressions qui se multiplient et d'autre part pour refaire le point sur les conditions de travail et le manque de moyens.

Les nombreux départs alors que le centre est déjà en sous-effectif vont accentuer toutes ces problématiques et j'en ai bien conscience. C'est pourquoi, je vous mets en copie jointe ma dernière intervention (en date du 24 février) au ministre de la justice que je ne cesse d'alerter depuis 2023.

A cette dernière intervention, il ne m'a toujours pas apporté de réponse, malgré l'urgence et je vais renouveler ma démarche auprès du garde des sceaux.

Croyez bien que je fais le maximum face à ce manque de réactivité gouvernementale.

Bien à vous,

Florence GOULET

Députée de la 2<sup>ème</sup> circonscription de la Meuse

Membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées





**ASSEMBLÉE  
NATIONALE**

**Florence GOULET**

**Députée de la Meuse**

**Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées**

*République Française  
Liberté, Egalité, Fraternité*

Paris, le 24 février 2026

**Monsieur Gérard DARMANIN**  
Garde des Sceaux  
Ministre de la Justice  
Hôtel de de Bourvallais  
13, place Vendôme  
75001 PARIS

Monsieur le Garde des Sceaux,

Une nouvelle agression a eu lieu au centre de détention de Montmédy le 21 février dernier. Il s'agit d'un officier féminin, agressé dans l'exercice de ses fonctions. Prise en charge par les secours, elle a été transportée à l'hôpital où un arrêt de travail lui a été prescrit.

Cette agression s'inscrit malheureusement dans un contexte de tensions permanentes que j'ai plusieurs fois dénoncé, notamment auprès de votre prédécesseur.

Une nouvelle fois informée par les agents pénitentiaires, je vous alerte sur la situation particulièrement préoccupante de ce centre de détention.

Accueillant des détenus de plus en plus violents et relevant, en réalité, de la psychiatrie plus que de la détention de droit commun, il ne dispose pas des moyens nécessaires à ce type de prises en charge qui ne correspondent d'ailleurs pas à ses missions.

Ses personnels sont confrontés à un système dépassé par les profils des détenus accueillis sans réels moyens mis à leur disposition. Ils dénoncent un décalage ingérable entre la réalité du terrain et l'organisation actuelle, ne pouvant compenser indéfiniment des choix organisationnels, voire politiques, qui les mettent en danger.

C'est pourquoi, en appui aux revendications plusieurs fois réitérées des personnels du centre de détention de Montmédy, je vous demande instamment la mise en place de renforts humains adaptés et pérennes ainsi qu'un profond changement d'organisation du régime de la détention, notamment davantage de secteurs « portes fermées ».

Il est temps que le CD de Montmédy retrouve un cadre cohérent avec sa vocation et des moyens en adéquation avec les profils accueillis.

En effet, on ne peut que déplorer la multiplication des agressions et incidents graves. La souffrance professionnelle des agents de tous grades, liée à un manque d'effectifs chronique et à la dégradation continue des conditions de travail, fragilise également le bon fonctionnement de l'établissement et la sécurité de tous, car les meusiens ont également eu à déplorer une évasion en juin 2023.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à la présente, veuillez recevoir, Monsieur le Garde des Sceaux, l'expression de ma haute considération.

Florence Goulet